



REJADD-TOGO

Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement

Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366 /MATD

Récépissé N° 0609 MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 5 Juin 2012.

Communiqué du REJADD-TOGO relatif à la nomination de Madame Louise MUSHIKIWABO comme nouvelle Secrétaire Générale de la Francophonie.

Du 11 au 12 octobre 2018 s'est tenu dans la capitale arménienne, Erevan, le XVIIème sommet de la Francophonie. Placé sous le thème: « **Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone** », ce sommet a été consacré principalement à la nomination d'une nouvelle Secrétaire Générale de la Francophonie pour un mandat de 4 ans.

Le Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement Section-Togo (REJADD-TOGO), une organisation dotée de statut de partenariat auprès de la Francophonie, félicite les deux candidates au poste de Secrétaire Général de la Francophonie pour l'esprit de coopération et de compréhension et le bon sens dont elles ont fait preuve et qui ont permis le 12 octobre 2018 lors de la réunion à huis clos, aux chefs d'Etat et de Gouvernements membres de plein droit de les départager par consensus en désignant madame Louise MUSHIKIWABO, comme nouvelle Secrétaire Générale de la Francophonie, conformément aux dispositions de l'article 6 de la charte de la Francophonie.

Le REJADD-TOGO remercie les autorités canadiennes et québécoises pour leurs sacrifices, qui ont évité à la Francophonie de désigner par vote formel sa nouvelle Secrétaire Générale entre la Canadienne, madame Michaëlle JEAN, la sortante et la Rwandaise, madame Louise MUSHIKIWABO.

Le REJADD-TOGO adresse ses vifs remerciements aux autorités arméniennes, principalement, son ministre des affaires étrangères qui assume la présidence de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), pour l'accueil et la réussite des différentes assises en passant par la XIème conférence des OING de la Francophonie à laquelle notre organisation a pris part du 12 au 14 septembre 2018, la réunion du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) tenue le 7 octobre 2018, la 35ème CMF, tenue du 8 au 9 octobre 2018 et le XVIIème Sommet de la Francophonie qui s'est tenu les 11 et 12 octobre.

Nous tenons à saluer le travail accompli par la Secrétaire Générale sortante, madame Michaëlle JEAN durant son mandat à la tête de l'OIF, lequel travail nous a permis d'avoir aujourd'hui une Francophonie renouvelée.

Siège: 363, rue de la splendeur, Tokoin- ABV/Gbossimé, non loin de l'EPP Mouette du plateau
B P: 30746 Lomé

Tel.: (+228) 90-12-97/ 90 24 62 14 / E-mail : rejaddtogo@gmail.com

Site web: www.rejadd.org

ANTENNES REJADD :

❖ **AFRIQUE**

REJADD-MALI

REJADD-BURKINA

REJADD-BENIN

REJADD-CAMEROON

❖ **OCCIDENT**

REJADD-BELGIQUE

REJADD-SUISSE

REJADD-FRANCE

REJADD-ITALIE

REJADD-USA

MEMBRE DE RESEAUX

❖ **TOGO**

CACIT

ROPAC-TOGO

COALITION CONTRE

LA VIE CHERE

❖ **INTERNATIONAL**

OIDP

UCLG CISDP

Statutconsultatifspéciald

'ECOSOC

REJADD-Togo est

Accrédité par la

Fédération International

de la Jeunesse (FU)

Membre de la Coalition

mondiale contre la

peine de mort

REJADD-Togo est

accrédité auprès de la

Francophonie

Le REJADD-TOGO félicite la nouvelle Secrétaire Générale, madame Louise Mushikiwabo pour son élection par consensus au poste de secrétaire Général de la Francophonie et l'invite à veiller à l'application et à la mise en œuvre par les états membres, conformément à ses fonctions politiques, définies par l'article 7 de la charte de la Francophonie, des recommandations de la XIème conférence des OING du 14 septembre 2018 ; lesquelles recommandations ont été réaffirmées par le communiqué de presse de la 35ème Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) du 9 octobre 2018 et approuvées par la déclaration d'Erevan du 12 octobre 2018, notamment celles qui concernent la gouvernance démocratique et les droits de l'homme.

Il s'agit de :

- Favoriser la transparence du fonctionnement des institutions afin de permettre aux citoyens de mieux appréhender leurs droits ;
- Adhérer au Statut de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et les inciter à déposer leur déclaration d'acceptation de compétence ;
- Considérer les organisations de la société civile comme des partenaires, contribuant à la mise en œuvre des politiques de développement ;
- Assurer une meilleure protection des Défenseurs des droits humains et d'améliorer le traitement et les conditions de détention des personnes privées de liberté et de porter une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité.

Enfin, Le REJADD-TOGO invite les États membres de la Francophonie au respect des valeurs démocratiques, la liberté d'expression et d'association, l'état de droit, la promotion et la protection des droits de l'homme, énoncées dans la déclaration de Bamako, adoptée le 3 novembre 2000 par les Ministres et chefs de délégation des États et gouvernements des pays ayant le français en partage lors du « Symposium international sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone ». Notamment le point suivant:

La Francophonie réitère non seulement sa conviction que Francophonie et démocratie sont indissociables, mais de plus exprime clairement et pour la première fois son rejet des prises du pouvoir par la force, en se donnant les moyens de réagir vigoureusement à toute interruption du processus démocratique et aux violations graves des droits de l'Homme dans l'espace francophone.

Fait à Lomé, le 15 octobre 2018

Pour le REJADD-TOGO

Le Vice-Président



DOHO Koffigan